



## Les marchés du carbone forestier

Marianne RUBIO<sup>1</sup>, Mariana DEHEZA<sup>2</sup> et Valentin BELLASSEN<sup>2</sup>

<sup>1</sup> ONF 2, Avenue de St Mandé, 75570 Paris Cedex 12  
Tél. 01 40 19 59 03 Mél : marianne.rubio@onf.fr

<sup>2</sup> CDC Climat Recherche 47, rue de la Victoire 75009 Paris  
Tél. 01 58 50 99 85 Mél : mariana.deheza@cdcclimat.com  
Tél. 01 58 50 19 75 Mél : valentin.bellassen@cdcclimat.com



Avec une taille de 25 M d'euros en 2008, le paysage du marché du carbone forestier est en rapide évolution, la vente de crédits carbone constituant dès à présent un levier significatif à l'investissement pour un projet forestier.

Si le décollage sur les marchés d'engagement n'a pas encore été observé, seize méthodologies ont été acceptées par le Comité Exécutif du Mécanisme pour un Développement Propre (MDP), qui est l'un des mécanismes de flexibilité prévu par le Protocole de Kyoto. Plus de dix projets MDP forestiers sont enregistrés et plus d'une quarantaine de projets de boisement / reboisement sont maintenant candidats à la validation. Parallèlement, les négociations internationales pour définir les engagements en matière de lutte contre le changement climatique après 2012 envoient un certain nombre de signaux positifs concernant l'avenir du marché carbone pour le secteur forestier. La conférence de Bali a marqué une étape fondatrice dans la prise en compte de la lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts (REDD) dans le devenir du Protocole de Kyoto. La dynamique REDD, réaffirmée lors de la dernière conférence internationale sur le changement climatique à Cancun, ravive la question des modalités économiques et financières de paiement pour service environnemental (PSE).

Dans ce contexte, les projets forestiers profitent de ces nouvelles opportunités. Du côté des marchés volontaires, l'euphorie désordonnée des premiers temps a cédé la place à l'instauration de standards (VCS, VER+, CCBs, etc.) qui professionnalisent en partie ce marché non régulé. Les marchés volontaires se sont progressivement imposés comme une alternative réelle et complémentaire aux marchés d'engagement de type « Kyoto ». Les marchés volontaires permettent en effet à des projets innovants, communicants et exemplaires du point de vue environnemental et social de se développer. Des projets plus complexes ayant vocations à devenir des modèles pour le reste du marché, comme les projets REDD, sont d'ores et déjà appuyés par des mécanismes « pilotes » comme le Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF) de la Banque mondiale.